

Contrat

ENTRE :

ACCESS ORGANISATION (dont le sigle commercial est AORA VOYAGES) - Adresse : Parc de la Cimaïse - 14 rue du Carrousel - 59 650 VILLENEUVE D'ASCQ - **Tel :** 03 20 04 03 69

Représenté par Madame **Valérie DECOUIGNY, Gérante**, agissant en qualité d'agent de voyages sous l'immatriculation n° **IM059110031** (S.A.R.L. au capital de 10 000.00 € - RCS : Lille – SIRET : 451354 51800032 – APE : 8230 Z - TVA : FR 20451354518 - Garantie financière (100 000.00 €) : ATRADIUS - Responsabilité Civile : HISCOX

ET : IDENTITE ET INFORMATIONS VOYAGEURS

Merci d'indiquer lisiblement vos noms et prénoms de la même manière et dans le même ordre que ceux figurant sur votre document d'identité, et de nous envoyer une copie de celui-ci. Il appartient au(x) client(s) de vérifier l'orthographe exacte des participants. L'agence décline toute responsabilité en cas d'erreur.

PARTICIPANT 1 (responsable du dossier)		PARTICIPANT 2		ENFANT(S)
Nom	Nom	<u>ENFANT 1</u> Nom..... Prénom..... Né(e) le - à..... N° Passeport..... Délivré le..... A..... Expire le..... <u>ENFANT 2</u> Nom..... Prénom..... Né(e) le - à..... N° Passeport..... Délivré le..... A..... Expire le..... <u>ENFANT 3</u> Nom..... Prénom..... Né(e) le - à..... N° Passeport..... Délivré le..... A..... Expire le.....
Prénom	Prénom	
Adresse Compl. Adresse Code Postal/Ville Pays	Adresse Compl. Adresse Code Postal/Ville Pays	
Contact Tel	Domicile : Portable :	Contact Tel	Domicile : Portable :	
Profession	Profession	
Email	Email	
Né(e) le - à	Né(e) le - à	
N° Passeport Délivré le A Expire le	N° Passeport Délivré le A Expire le	
Contact durant votre séjour Adresse Téléphone	Contact durant votre séjour Adresse Téléphone	
J'ai eu connaissance de ce voyage par :	J'ai eu connaissance de ce voyage par :	

OBJET DU CONTRAT

Le client confie à l'agence **AORA VOYAGES**, l'organisation d'un voyage à **Hawaï du 28 novembre au 8 décembre 2017**, aux conditions et modalités suivantes :

ASSURANCES

* **Assurances assistance/rapatriement et responsabilité civile : incluses (sauf pour les non ressortissants européens).**

* Assurance annulation / complémentaire :

* **Souscription facultative : Entourez votre choix – Valable pour un voyageur vivant en France (Principauté d'Andorre ou de Monaco et DOM inclus), en Union Européenne, en Suisse, au Liechtenstein, ou en Norvège – Premier tarif pour chambre double / second pour chambre individuelle**

PARTICIPANT 1 Je souscris à l'un des contrats d'assurance AXA	PARTICIPANT 2 Je souscris à l'un des contrats d'assurance AXA	ENFANT(S)
Assurance annulation (selon les garanties d'Axa Assistance jointes au programme, conditions générales « Les Essentiels du Voyage Individuels » envoyées sur demande) : Tarif : <u>85.00 € TTC / 100.00 € TTC</u> oui non	Assurance annulation (selon les garanties d'Axa Assistance jointes au programme, conditions générales « Les Essentiels du Voyage Individuels » envoyées sur demande) : Tarif : <u>85.00 € TTC / 100.00 € TTC</u> oui non	Sur le contrat des parents
Assurance complémentaire (selon les garanties d'Axa Assistance jointes au programme, conditions générales « Les Essentiels du Voyage Individuels » envoyées sur demande) : Tarif : <u>100.00 € TTC / 130.00 € TTC</u> oui non	Assurance complémentaire (selon les garanties d'Axa Assistance jointes au programme, conditions générales « Les Essentiels du Voyage Individuels » envoyées sur demande) : Tarif : <u>100.00 € TTC / 130.00 € TTC</u> oui non	

HEBERGEMENT : (cochez votre choix)

Chambre double (1 grand lit) à partager

Chambre twin (2 lits) à partager (selon disponibilités)

Le client reconnaît devoir prendre en charge les frais d'une chambre individuelle s'il n'y avait pas d'autre participant pour partager une chambre twin.
Si vous avez une personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre, merci de nous indiquer son nom :

.....

Si cette personne annule son voyage et qu'aucune autre ne peut partager votre chambre, les frais d'une chambre individuelle vous seraient facturés.

Chambre individuelle (supplément de 650.00 € TTC)

REPAS : (précisez votre demande)

Régime alimentaire spécial :

Celui-ci sera précisé auprès de nos prestataires - l'agence **AORA VOYAGES** décline cependant toutes responsabilités dans le cas où cette demande ne pourrait aboutir.

CONVOCAATION : le jour du départ et du retour (susceptible de modification)

Aller : rendez-vous au comptoir d'enregistrement de United Airlines de l'aéroport de Paris Roissy CDG à 06h00 le 28 novembre 2017

Retour : rendez-vous au comptoir d'enregistrement de United Airlines de l'aéroport de Kona à 19h00 le 6 décembre 2017

DESCRIPTION DU VOYAGE

(Comme mentionné dans le programme du 16 mai 2017 remis au client)

- * **Accompagnateur et organisateur** : **Sandra HUYGEN** depuis Paris ;
- * **Activités incluses** : comme mentionné dans le devis ;
- * **Assurances souscrites** : assistance/rapatriement et responsabilité civile incluses (sauf pour les non ressortissants européens) ;
- * **Transport : horaires (susceptibles de modification)** :

AERIEN : (compagnie United Airlines, conditions générales à consulter sur le site <https://www.united.com/>)

Le 28 novembre 2017 : Décollage de **Paris CDG** à **09h10** sur le **vol UA 984** à destination de **San Francisco**, arrivée prévue à **11h50** et correspondance pour **Kona** à **17h30** sur le **vol UA 1723**, arrivée prévue à **21h21**

Le 6 décembre 2017 : Décollage de **Kona** à **22h00** sur le vol **UA 1724** à destination de **San Francisco**, arrivée prévue à **05h16** le lendemain et correspondance pour **San Paris CDG** à **14h35** sur le vol **UA 990**, arrivée prévue à **10h15** le lendemain 8 avril

TERRESTRE :

mini bus et van privatisés

* **Catégorie et noms des hébergements (ou similaires, normes locales)** :

Hilo : Hilo Seaside 2*

* **Repas** : comme mentionné dans le programme remis au client ;

* **Nombre de participants** : **10 minimum / 15 maximum** ;

* **Type de séjour** : **11 jours / 8 nuits** selon programme remis au client ;

COUT DES PRESTATIONS (calculé sur une base de 15 adultes)
(Comme mentionné dans le programme du 16 mai 2017 remis au client)

Forfait base chambre double ou twin : prix par personne = 3 895.00 € TTC
Dont 115.91 € de taxes aériennes et surcharge carburant à ce jour
Chambre twin à reconfirmer avant départ selon disponibilité

Si chambre individuelle, supplément de 650.00 € TTC par personne

Le client reconnaît avoir été informé qu'il devrait prendre à sa charge les frais d'une chambre individuelle s'il n'y avait pas d'autre participant pour partager une chambre twin, et que si la personne confirmée par le client pour partager sa chambre twin annule son voyage, et qu'aucune autre ne peut partager cette chambre, les frais d'une chambre individuelle lui seraient facturés.

Devis calculé sur une base monétaire de : 1 USD = 0.91 €

Les hausses de taxes, d'assurances, de carburant, de variation du nombre de personnes, de variation monétaire, restent applicables jusqu'au départ. Une modification sensible des prix des vols intérieurs (hors taxes aériennes), ferroviaires ou hôteliers peut amener une révision du prix des voyages, conformément à la loi. Dans le cas d'une augmentation, celle-ci ne pourra en aucun cas excéder 10% du prix du voyage. Les taxes aériennes ne rentrent pas dans ce cadre et sont sujettes à modifications jusqu'à l'émission des billets. Les taxes d'entrée et de sortie, même si elles ne sont pas confirmées à la réservation, peuvent être à tout moment réclamées par le gouvernement du pays en question, et seront donc à régler sur place par le client.

MODALITES DE REGLEMENT

La présente proposition sera considérée comme acceptée une fois accomplies les conditions suivantes :

- **Retour du double remis à l'organisateur signé (et revêtu d'un cachet commercial si société), chaque page du dit contrat portant les initiales du client et du représentant de l'organisateur**
- **Paiement d'un acompte de 40 % par personne (non remboursable) à nous adresser lors de l'inscription + assurance éventuelle en totalité (non remboursable) : 1 558.00 € par personne en chambre double ou 1 818.00 € en chambre individuelle**
- **Solde à régler au plus tard 45 jours avant le départ, soit le 14/10/2017, sans rappel de notre part : 2 337.00 € par personne en chambre double ou 2 727.00 € en chambre individuelle**

Le client reconnaît avoir été mis au courant qu'en cas d'annulation de sa part, son acompte en totalité serait conservé par l'agence. En ce qui concerne le solde, le client reconnaît avoir été informé qu'il en serait redevable également auprès de l'agence, suivant barème de frais d'annulation, même s'il annule avant la date du règlement du solde.

Mode de règlement (cochez votre choix) :

Chèques à établir à l'ordre d'**ACCESS ORGANISATION**

Espèces, dans la limite de 1 000 euros par dossier (30 euros de frais si mandat postal)

Chèques-vacances ANCV (solde à plus de 60 jours du départ et 1.5 % de frais à ajouter)

Carte bancaire (merci de nous appeler afin de procéder au débit à distance)

J'autorise le prélèvement deeuros pour le règlement de l'acompte et deeuros pour le règlement du solde, avec la carte bancaire dont le numéro est XXXX XXXX XXXX (**indiquez les 4 derniers chiffres, le reste sera à confirmer par téléphone**).

ANNULATION ET MODIFICATION DE NOM (de la part du client) :

ACCESS ORGANISATION, mandataire du client, si la présente proposition est acceptée, garantit l'exécution satisfaisante du voyage prévu dans les conditions des articles 1991 à 2002 du Code Civil.

L'acceptation de cette proposition de contrat implique l'adhésion aux conditions particulières spécifiées ci-dessus, et des frais d'annulation seront applicables selon le barème suivant pour une annulation totale ou partielle.

ANNULATION TOTALE et PARTIELLE (sur le prix total du voyage) : (sans rappel de notre part)

De la réservation à plus de 45 jours avant le départ : acompte non remboursable (40 %)

De 45 jours à plus de 30 jours avant le départ : 60 % de frais par personne

De 30 jours à plus de 15 jours avant le départ : 75 % de frais par personne

De 15 jours avant le départ à la date de départ : 100 % de frais par personne

MODIFICATION DE NOM : (possible avec frais avant émission des billets)

FORMALITES

Seules les personnes titulaires d'un passeport électronique ou biométrique pourront bénéficier du programme d'exemption de visa. Les personnes titulaires d'autres passeports devront solliciter un visa auprès des autorités diplomatiques et consulaires américaines compétentes.

Pour plus d'informations sur les types de passeport, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11603>.

A condition de détenir ce type de passeport et d'obtenir une autorisation électronique de voyage, le programme d'exemption de visa (Visa Waiver Programme - VWP) permet au ressortissant français d'accéder sans visa au territoire américain, soit en transit, soit pour un séjour touristique ou d'affaires de 90 jours maximum.

Il est recommandé à titre de précaution de disposer d'un passeport avec une validité restante d'au moins 6 mois à la date d'entrée sur le territoire.

Le client reconnaît avoir été informé par l'agence, des précautions à prendre en matière de sécurité, et des vérifications à faire concernant les formalités (prendre contact avec l'ambassade ou le consulat, notamment si le client n'est pas de nationalité française). Et soit de lire les recommandations aux voyageurs, sur le site : www.diplomatie.gouv.fr, concernant les formalités, la sécurité et les précautions à prendre.

SANTE

Un voyage aux Etats-Unis peut être l'occasion de mettre à jour ses vaccinations, en particulier la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (+/- coqueluche).

Plusieurs cas de dengue ont été signalés récemment à Hawaïi. Cette maladie, transmise par les piqûres de moustiques, impose le recours à des mesures de protection individuelle (sprays, crèmes, diffuseurs électriques, moustiquaires, etc.).

Il appartient au client de vérifier les recommandations ci-dessus auprès de l'Institut Pasteur. Le client reconnaît avoir été informé par l'agence, des précautions à prendre en matière de santé, et des vérifications à faire au niveau des recommandations faites aux voyageurs, sur le site www.pandemie-grippale.gouv.fr ou www.diplomatie.gouv.fr

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les parties conviennent, en cas de difficultés, de contestation ou de litiges, d'attribuer au Tribunal de Commerce de Lille la compétence de statuer.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le

Contrat en 6 pages

Ce contrat pour être validé, devra être retourné, signé et accompagné du règlement de l'acompte ou du solde, dans un délai de 5 jours suivant la réception du présent document.

Toute surcharge manuscrite n'aura de valeur contractuelle et n'engage pas notre responsabilité.

(Programme, devis, contrat d'assurances, conditions particulières et générales de vente de l'agence en annexes – Prendre connaissance des conditions particulières et générales de ou des compagnies de transport sur leur site)

M. / Mme, agissant **pour moi-même et pour le compte des personnes inscrites**, certifie avoir pris connaissance des conditions d'annulation, des conditions particulières et générales de vente de voyage de l'agence ACCESS ORGANISATION / AORA VOYAGES ou du Tour Opérateur, ainsi que de l'assureur et des transporteurs, et les accepte toutes sans réserve. Je reconnais avoir reçu les conditions de vente de l'assureur, une brochure ou la proposition de programme de l'organisateur, ses conditions particulières et générales de vente ainsi que le présent contrat avant sa signature, et certifie avoir pris connaissance que les tarifs sont sujets à modification jusqu'au départ (voir programmes : hausse éventuelle de taxes, de surcharge carburant, d'assurances, due à un nombre de participants inférieur à celui sur lequel le prix est calculé, et due à la hausse de la monnaie avec laquelle le programme a été calculé.

Je reconnais également avoir reçu toutes les informations, de la part de l'agence ACCESS ORGANISATION / AORA VOYAGES, nécessaires à ma prise de décision quant au choix de la destination, notamment sur les questions relatives aux formalités administratives et à celles afférentes à la sécurité et aux risques sanitaires. Je reconnais avoir été conseillé par l'agence en matière d'assurances et avoir été informé que les frais liés aux cas de forces majeures telles que les grèves, accidents climatiques (voir conditions particulières de vente), ne sont pas remboursables par l'agence. Je reconnais également être en bonne santé et avoir la forme physique pour ce type de voyage.

Contrat établi en 2 exemplaires originaux dont un est remis au signataire du contrat.

Merci de parapher chaque page du contrat et de ses annexes, et de signer ci-dessous, après la mention « lu et approuvé »

Pour **ACCESS ORGANISATION / AORA VOYAGES**
Mme Valérie DECOUPIGNY
Gérante

Le client
M. / Mme